

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Demande de remise d'un client – Centre Hélios - Régie des Energies

Séance du 30 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le trente septembre, à dix-neuf heures, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique vingt-quatre septembre deux mille vingt., se sont réunis (en la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hauteville, à Plateau d'Hauteville

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 26

Georges BERMOND, Claire BILLON-BERTHET, Joël BERGEOT, Didier BOURGEAIS, Corinne BOYER, Solange DOMINGUEZ Gérard CHAPUIS, Amélie COCHET, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Jacques DRHOUIIN, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Nicole ROSIER, Karine VANDERME, Maria GUILLERMET, Bernard CORTINOVIS

Membres absents excusés avec pouvoir : 3 (3 pouvoirs représentés)

Sébastien BEVOZ (pouvoir à Mme Marie-Hélène PERILLAT), Stéphanie PERNOD BEAUDON (pouvoir à M. Philippe EMIN), Sonia ZANI (pouvoir à Mme Eliane MERMILLON)

Secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Madame Jessie MARIN.

Soit : 26 présents, 3 pouvoirs, donc 29 votants

Monsieur le Maire fait part de factures impayées à la Régie des énergies pour le centre Hélios depuis le mois de décembre 2019.

La police avait été établie sur la base d'un abonnement de 160 kW pour un chauffage à 20 degrés de l'établissement alors qu'il est simplement maintenu hors gel.

La proposition est de diminuer l'abonnement de moitié donc de le ramener à 80 kW, ce qui générera une diminution de 2 102,78 euros sur la période de décembre 2019 à août 2020.

Le but est de conserver ce client même avec un abonnement réduit.

Monsieur le Maire demande d'accepter de réduire la base de l'abonnement de 160 à 80 kW sur la période de décembre 2019 à août 2020.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** de réduire la base de l'abonnement du centre Hélios de 160 kW à 80 kW sur la période de décembre 2019 à août 2020 avec une remise de 2 102,78 euros sur le total dû durant cette période.
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

